

Image not found or type unknown



CARPIMKO cotisations retraite non payées à l'heure

Par **puer**, le **01/06/2018** à **19:32**

Bonjour,

La CARPIMKO m'a annulé 8 trimestres cotisés à la retraite sous prétexte que certaines cotisations ont été payées en retard!mais payées avec indemnités de retard. est ce que cela a un impact sur ma future retraite ont ils le droit de faire cela et selon quelle loi? ai je un recours?

Merci pour votre aide
puer